

| | | | |
|---------------------|---|--|--|
| <p>Mai 2013</p> | <p>DOCOB « Vallée de l'Eyrieux et de ses affluents »</p> | | <p>Site d'importance Communautaire FR 820 1658</p> |
| | <p>SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR 1, Rue de la Pize 07 160 LE CHEYLARD 04.75.29.44.18 (standard) 04.75.29.72.93 (ligne directe)</p> <p>NATURALIA ENVIRONNEMENT Site Agroparc Rue Lawrence Durrell - BP 31 285 84911 AVIGNON cedex 9 04.90.84.17.95 (standard)</p> | <p>Guillaume CHEVALIER Chargé de Mission Natura 2000 natura2000.eyrieux@inforoutes-ardeche.fr</p> <p><u>Site internet :</u> vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr</p> <p>Julie RIGAUX Chargée de Mission Natura 2000 j.rigaux@naturalia-environnement.fr</p> | <p>Site NATURA 2000 B6</p> |

- Comité technique -

Compte-rendu de la réunion du 16/05/2013

Saint-Sauveur-de-Montagut

OBJET : COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 16 MAI 2013



PERSONNES PRESENTES

- Lucille BOBET – Conseil Général 07
- Guillaume CHEVALIER – Chargé de mission Natura 2000 au SMEC
- Valérie CHARVILALT – Chargée du contrat de rivière au SMEC
- Marc CHOUTEAU – Président du comité de pilotage du site / Maire de Saint CRISTOL
- Nicolas DUPIEUX – Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Martine GRIVAUD – Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
- Julie RIGAUX – Chargée d'études Natura 2000 / NATURALIA
- Lénaïc ROUSSEL – Mammalogue-Herpétologue / NATURALIA

OBJET DE LA REUNION

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Présentation des secteurs proposés pour les inventaires
- Les premiers éléments du diagnostic socio-économique : traitement des questionnaires thématiques
- Les prochaines étapes

COMPTE-RENDU DE DISCUSSION :

Marc CHOUTEAU remercie les personnes présentes pour ce comité technique du site B6. Compte tenu de la présence de personnes nouvelles, un tour de table est effectué.

Julie RIGAUX prend la parole et déroule l'ordre du jour à l'aide d'une présentation PowerPoint (cette présentation est visualisable et téléchargeable sur le site internet : vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr)

PRESENTATION DES SECTEURS PROPOSES POUR LES INVENTAIRES

En préalable à la réunion, les cartes prévisionnelles d'échantillonnages ont été envoyées à différents membres du groupe d'experts, pour avis. Ces propositions semblent ne pas avoir rencontrées d'opposition, NATURALIA est en attente d'un retour du CEN Rhône Alpes.

Il est rappelé que les espèces ciblées dans les inventaires sont prioritairement celles inscrites au FSD du site B6.

• Groupe des chiroptères

Le PNR des Monts d'Ardèche (PNR MA) précise que les inventaires des chauves-souris qu'il met en œuvre depuis 2009 en partenariat avec le Groupe Chiroptère Rhône Alpes dans le cadre de l'étude des chauves-souris en milieu bâti, est effectué selon différents secteurs géographique identifiés du PNR appelés « entités paysagères ». En ce qui concerne le périmètre d'étude du site B6, ce secteur fait partie de l'entité paysagère du plateau de Vernoux/Les Boutières et a été traité en 2009 ; les inventaires réalisés après cette date ciblent d'autres secteurs hors du périmètre d'étude B6. Aussi, l'ensemble des communes du site B6 intégrant le périmètre du PNR MA a été étudié dans le cadre de cet inventaire. Il est précisé que cette étude mise en œuvre par le PNR MA devrait déboucher sur la mise en place d'actions dès 2015, dans le cadre du « Plan National d'Actions Chiroptère » et ce à l'échelle du territoire du PNR des Monts d'Ardèche. Il est ajouté que les prospections réalisées dans le cadre de cette étude ciblent le bâti communal (églises, écoles, salles publiques, etc.), et qu'il y a également de nombreux bâtiments privés à fort potentiel pour ce groupe. De nouveaux inventaires seront réalisés sur le territoire du PNR MA dans les années à venir afin d'assurer un suivi de l'état initial réalisé entre 2009 et 2012.

Sur le site, il y a de nombreuses potentialités d'accueil des chauves souris dans le bâti, mais aussi dans les nombreux ouvrages d'art notamment ceux situés le long de l'Eyrieux qui soutiennent l'ancienne voie ferrée (CFD).

L'exercice consistant à réaliser les inventaires est alors difficile, 9 journées de prospections sont prévues pour ce groupe ce qui est peu au regard de l'étendue du site. Il est proposé **d'axer les inventaires sur les prospections de patrimoine bâti privé/public et sur les écoutes ultrasonores sur les communes situées hors du territoire du PNR MA**. D'autre part, NATURALIA contactera **les personnes qui ont répondu à l'avis de recherche chiroptère** afin de concentrer les visites de bâtis privés lors des journées de déplacement pour les visites de bâtis communaux.

Le diagnostic concernera ainsi **l'ensemble du périmètre d'étude**. Depuis le début de l'année 2013, l'affichage public d'avis de recherche chiroptères (site internet, commerces, etc.) a porté ses fruits puisque 8 personnes ont contacté le bureau d'étude NATURALIA pour témoigner de la présence de chauve-souris chez eux.

Enfin, il sera très probablement proposé dans les fiches actions du DOCOB du site B6 des inventaires complémentaires afin d'assurer le suivi des connaissances pour ce groupe, ainsi que des actions de communication et d'information.

Il est ajouté que les données qui seront recueillies dans le cadre de l'étude DOCOB du site B6 seront importantes et prises en comptes dans le cadre du Plan National d'Action chiroptère mis en œuvre à l'échelle du PNR MA.

Le COTECH partage l'importance de communiquer et sensibiliser le public sur les chauves-souris, groupe **dit parapluie !** (*espèce dont l'étendue du territoire permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces si celle-ci est protégée*). Il est rappelé que dans le cadre de l'animation du site B6, il est prévu pour l'année 2013 la réalisation de soirées thématiques. Une de ces soirées peut très bien être vouée aux chiroptères.

Deux points complémentaires sont abordés, le fait que le PNR MA qui entretient de bonnes relations avec le GCRA puisse éventuellement jouer le rôle de médiateur et collecter l'avis du GCRA sur la méthode d'inventaire et d'échantillonnage proposée par NATURALIA ; puis l'opportunité de collecter auprès de la DREAL les dossiers de demande d'installation de parc d'éoliennes, qui traitent dans leur étude d'impact l'incidence du projet sur les chauves-souris.

- **Groupe des amphibiens**

La première question abordée pour ce groupe est comment traiter le cas du Sonneur à ventre jaune ? De nombreuses connaissances ont été acquises ces dernières années sur cette espèce puisqu'une thèse, menée par Hugo CAYUELA, est en cours de réalisation. Il a été contacté par Naturalia en amont du Comité Technique afin de récupérer les données du Sonneur sur le territoire. D'autre part, le PNR MA a fait travailler un stagiaire l'année dernière sur le Sonneur dans le cadre du Plan National d'Action en sa faveur. Aussi, des données existent mais elles ciblent seulement certains cours d'eau, cette connaissance n'est donc pas exhaustive. Nicolas DUPIEUX du PNR MA transmettra les données naturalistes géoréférencées sur le site d'étude afin d'étoffer le recueil bibliographique et d'orienter plus finement les journées d'inventaires de ce groupe prévue au mois de juin.

NATURALIA précise que les **inventaires amphibiens** sont en cours et qu'ils ciblent dans un premier temps **l'Alyte accoucheur et le pélodyte ponctué**. La réunion du COTECH de ce jour est l'occasion de reparler du cas du Sonneur à ventre jaune et de définir la méthodologie d'inventaire le concernant.

Naturalia rappelle sa prudence quant aux inventaires de nuit pour les groupes comme les chauves-souris ou les amphibiens. Lors d'une proximité immédiate avec des habitations, les naturalistes font le maximum pour éviter le dérangement et la crainte des habitants qui peuvent être surpris par la lumière d'une lampe. Dans ce type de cas, ils se cantonnent à des sessions d'écoute plutôt qu'à des observations directes.

Au cours des premières prospections réalisées deux jours avant ce comité technique l'Alyte a été contacté, par ailleurs la saison avance et la période de chant du pélodyte ponctué touche à sa fin. NATURALIA se pose la question du comment orienter les prospections ? Sur les cours d'eau ? Sur les zones humides ? Peut-on déborder et prospecter des secteurs en rives du périmètre d'étude DOCOB ?

Le COTECH précise que le périmètre d'étude du site B6 est vaste et que les prospections doivent rester à l'intérieur de ce périmètre. Toutefois, compte tenu de la mobilité des espèces, des prospections peuvent avoir lieu exceptionnellement à quelques centaines de mètres du cours d'eau (présence d'une mare intéressante pour les amphibiens). Le comité se prononce en faveur de **prospections ciblant le Sonneur à ventre jaune sur des cours d'eau ou tronçons où l'espèce n'a pas encore été étudiée**. En conséquence, des efforts de prospections seront menés en juin par NATURALIA sur **la partie aval de la Dunière et la plaine alluviale de l'Eyrieux** (entre les Ollières et Beauchastel).

Il est précisé que les données sur la faune, la flore et les habitats sont quasi inexistantes sur la plaine alluviale de l'Eyrieux et pourtant, c'est un secteur où les enjeux d'urbanisme et anthropique, sont les plus prégnants. Dans le cadre de l'étude DOCOB, il semble évident de se pencher plus particulièrement sur ce secteur.

NATURALIA précise qu'il clôturera ses prospections en cours cette semaine, en se dirigeant sur des cours d'eau et des zones humides de la partie ouest de l'Espaces Naturels Sensibles des « Serres Boutiérots et vallée de l'Auzène, de la Gluère et de l'Orsanne ».

- **Groupe des Mammifères**

Il est rappelé que les **espèces cibles pour ce groupe sont le Castor d'Europe et la Loutre**. Les données concernant le Castor sont celles issues du travail de l'ONCFS ; d'autre part, Monsieur PENEL de l'association Castor et Homme a été contacté. Les recherches seront orientées sur le Castor et plus particulièrement sur les secteurs où la donnée est soit ancienne, soit manquante ou lorsque l'espèce a disparu d'après les données de l'ONCFS.

Les indices de présence de la Loutre seront recherchés dans le même temps. Néanmoins, concernant la Loutre, le protocole normé de suivi de cette espèce (méthodologie standard préconisée par le Groupe Loutre International de l'UICN) ne pourra pas être appliqué. Ce protocole demande de parcourir beaucoup de linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas concevable dans le cadre de l'étude DOCOB du site B6.

Il est évoqué le cas du Campagnol amphibie, rongeur inscrit à la liste rouge mondiale de l'UICN. NATURALIA insiste sur le fait que les jours d'inventaires alloués aux mammifères ne permettent pas de réaliser des prospections sur cette espèce complexe. Compte tenu de l'étendue du périmètre d'étude et du réseau hydrographique dense, des recherches spécifiques à cette espèce ne peuvent être entreprises. Toutefois, tout indice de présence observé sera géoréférencé.

- **Groupe des Oiseaux**

NATURALIA précise que les prospections pour ce groupe s'effectueront de façon aléatoire **sur 4 vastes secteurs d'études**. Il s'agira d'échantillonnage aléatoire par grand type de milieu. Le site d'étude sera parcouru et des points d'écoute d'une durée de 15 minutes seront réalisés. Compte tenu des conditions météorologiques, les inventaires ne commenceront que la dernière semaine de mai.

- **Groupe des invertébrés**

NATURALIA précise que **16 secteurs sont ciblés pour réaliser les inventaires de ce groupe**. Le bureau d'étude réexplique qu'il n'y aura pas de piégeages de réaliser pour le Lucane cerf-volant, le Pique-prune et le Grand Capricorne. Tout comme les autres groupes, les inventaires initialement prévus début et mi-mai sont décalés à cause de la météo défavorable.

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

- **1^{ère} exploitation des questionnaires**

NATURALIA présente l'analyse des questionnaires qui ont été retournés à ce jour. Il est à noter qu'une forte demande est formulée par les acteurs locaux pour suivre la démarche Natura2000. Une méconnaissance de la démarche Natura 2000 ressort également de ces retours de questionnaire. De nombreuses craintes sur l'interdiction des activités de loisir type chasse notamment sont exprimées. Le Comité technique rappelle que la chasse ne concerne pas les espèces Natura 2000.

En date du 16 mai 2013, 29 questionnaires ont été récoltés soit environ 30% de réponse. Le bureau d'étude explique que seront prochainement recontactés les membres du COPIL qui n'ont pas retourné le questionnaire. Dans ce même temps, des questionnaires seront envoyés à d'autres destinataires dont le témoignage semble important pour l'étude DOCOB (activités professionnelles, éleveurs, agriculteurs, etc.). NATURALIA précise que dans cette tâche, elle sera aidée du chargé de mission Natura 2000 du SMEC, l'objectif étant de contacter par téléphone chaque personne pour un retour du questionnaire d'ici mi-juin.

- **Organisation des groupes de travail**

La première question abordée est : à quel moment prévoir les premières réunions des groupes de travail ? Dans le cadre du déroulé prévisionnel des 2 années d'étude, il avait été prévu d'organiser les premiers groupes de travail dès l'automne 2013. Néanmoins, l'ensemble des inventaires faune, flore et habitats ne seront pas finalisés et les enjeux et objectifs non exhaustivement décrits. Aussi il est proposé, pour plus d'efficacité et de substance pour ces réunions de groupe de travail, de les programmer en début d'année 2014 en notant que les derniers inventaires naturalistes concernant les mammifères auront lieu en janvier 2014.

Compte tenu des arguments avancés, le COTECH se prononce favorablement à ce changement de calendrier.

D'autre part, quel type de groupe de travail ; thématique ou géographique ? A l'observation des contextes socio-économique et naturaliste, il semblerait que des groupes de travail thématiques soient plus appropriés.

La DDT 07 indique qu'il faudra tenir compte des élections municipales de 2014 et du droit de réserve de l'administration durant cette période (environ 2 mois).

L'organisation et la programmation des réunions des groupes de travail seront abordés dans une prochaine réunion du COTECH à l'automne 2013.

Il est 11h45 et la réunion s'achève.